

**M. l'Orateur:** Il est évident qu'on ne réussit pas à s'entendre. Dans ce cas, la présidence doit mettre la motion aux voix. Je vais demander si la Chambre est d'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député d'Abitibi (M. Laprise) n'est pas d'accord. Donc, la question . . .

[Français]

**M. Laprise:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

J'ai tenté d'expliquer, tout à l'heure, que nous étions d'accord pour que la Chambre siège jusqu'à 6 h 30. Si, à 6 h 30, le débat est terminé, on pourra voter. Cependant, si, à 6 h 30, des orateurs veulent se faire entendre, je ne voudrais pas qu'ils soient bâillonnés. La séance pourra reprendre demain, car j'ai l'impression que le soleil se lèvera demain comme d'habitude.

[Traduction]

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, je pense qu'on pourrait en arriver là en adoptant la motion et en mettant fin au débat à 6 h 30, ce qui mettrait tout le monde d'accord.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence ne voit pas d'autres solutions que de mettre la motion aux voix.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Vous l'avez voulu, Jim.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. M. Jerome, appuyé par M. Watson, propose conformément à l'article 6 du Règlement:

Que la séance se prolonge au-delà de six heures aujourd'hui jusqu'à terminaison du débat sur la troisième lecture du bill C-207.

Y a-t-il objection?

*Et plus de dix députés s'étant levés:*

**M. l'Orateur:** Comme plus de dix députés s'opposent, la motion est censée avoir été retirée.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il n'y a rien comme l'expérience pour apprendre, n'est-ce pas Jim?

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je réitère mes remarques de tout à l'heure et j'ajoute que, si le député de Sudbury (M. Jerome) n'était pas intervenu, j'aurais dit tout ce que je voulais dire à ce moment-là. Néanmoins, nous sommes tout à fait disposés à siéger jusqu'à 6 h 30.

Jusqu'ici, nous n'avons pas insisté sur les avis requis. Nous avons apporté notre concours. Nous avons fait tout ce que peut faire une opposition pour accélérer l'adoption de ce bill, tout en nous réservant le droit de discuter intelligemment et de façon responsable ce que nous considérons comme des erreurs ou des défauts de la mesure législative. Sans cela, nous n'aurions pas rempli notre devoir envers nos électeurs comme envers le Parlement. Et maintenant, monsieur l'Orateur, je répète que notre parti est toujours disposé à siéger jusqu'à 6 h 30 en ce qui concerne la mesure à l'étude. J'espère qu'elle sera adoptée, même si je la désapprouve sous plusieurs aspects. Elle le sera probablement à 6 h 30 ou sûrement de bonne heure demain après-midi. Elle passera ensuite à l'autre endroit et prendra sans aucun doute force de loi.

Qu'il me soit permis d'ajouter très rapidement que trois aspects du bill m'inquiètent malgré le fait qu'il va être adopté et que nous ne nous y opposons pas. D'abord, pour ce qui est des montants prévus, le gouvernement a fait preuve de toute la mesquinerie, pingrerie et ladrerie possibles envers nos vieillards. C'est indiscutable. Ce sont les faits. Après avoir délibérément adopté une mesure inflationniste dont nos vieillards ont été les premières victimes et après avoir résisté de façon inébranlable à toutes les tentatives émanant de ce côté-ci de la Chambre—j'englobe ici impartialement les députés de tous les partis de l'opposition qui, depuis des années, s'efforcent d'accroître le pouvoir d'achat des personnes âgées auxquelles un relèvement de pension est indispensable pour faire face aux difficultés que leur a causées l'inflation—le gouvernement a persisté dans son attitude. Le gouvernement a voté contre nous à l'occasion des motions visant à modifier les lois actuelles, des motions présentées par tous les partis de l'opposition les jours consacrés à l'opposition, des motions ordinaires traditionnelles relatives au discours du trône et au budget, émanant aussi de l'opposition. Nos propositions n'ont pas été acceptées et tous, de l'autre côté, le premier ministre en tête, ont voté contre. Toutefois, on cherche maintenant à améliorer la situation des personnes âgées et nous voulons appuyer cette mesure.

• (1750)

Ce qui me déplaît en second lieu, c'est la façon dont le bill a été présenté. Je répète ce que j'ai dit déjà des tentatives faites par l'opposition pour améliorer le sort des intéressés et du rejet de ces tentatives par le gouvernement. Mais, soudainement, dans ce qui semble être les derniers jours du Parlement, on nous dit: «C'est à prendre ou à laisser, nous vous demandons de faire en sorte que tel jour le bill ait franchi toutes les étapes et qu'il reçoive la sanction royale vendredi prochain.» Ce n'est pas une façon de gouverner le pays; ce n'est pas une façon de faire adopter une mesure législative dont les vieillards de notre pays ont désespérément besoin. Il me déplaît de devoir donner mon approbation dans de telles circonstances et dans de telles conditions.

Enfin, monsieur l'Orateur, le problème de la constitution a surgi, celui des relations fédérales-provinciales et de l'attitude irritante du gouvernement quand il envisage les demandes des provinces, en particulier du Québec. A cet égard, je voudrais citer un passage d'une entrevue avec le premier ministre, que publie aujourd'hui le *Star* de Toronto. L'interviewer s'exprime ainsi:

Je ne veux pas poser de questions déguisées sur la date des élections, par exemple, mais, tout à coup, je me suis interrogé sur les effets que pourrait avoir le déclenchement d'élections si les difficultés au Québec persistent pendant des mois.

Je veux dire, monsieur l'Orateur, qu'il y avait eu certaines discussions, comme il y en a eu dans la presse et dans l'esprit du premier ministre, au sujet de l'attitude adoptée par les ministres du gouvernement du Québec vis-à-vis de ce projet de loi, et du manque de consultation sur cette question. Il y a même eu des menaces de démission faites publiquement par des ministres du Québec. La question continue ainsi:

Quels effets pourrait avoir la tenue d'élections alors que le Québec se trouve dans cet état de semi-révolte?

Voici la réponse:

C'est difficile à dire, mais je suppose que cela agirait plutôt dans l'intérêt du fédéralisme et, je l'espère, de notre gouvernement . . .